

N° de résolution
ou annotation



À une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, tenue le 16 décembre 2025 à 19h30 à la salle du conseil au 871, chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles sont présents(es) les conseillers(ères) suivants(es) :

Anne-Marie Lareau (siège n°1)	Nathalie Turgeon (siège n° 4)
Roland Dubois (siège n°2)	Benoît Éthier (siège n° 5)
Andrée Beaulieu (siège n° 3)	Yvon Daneau (siège n° 6)

Formant le quorum et siégeant sous la présidence de madame la maire Danielle Joly.

Est aussi présente : madame Lyz Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière qui agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Douze (12) citoyens(es) sont présents(es).

2025-12-784 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame la maire procède à la vérification et à la conformité du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-785 CONSTATATION DE LA LÉGALITÉ DE L'ASSEMBLÉE

Madame la maire Danielle Joly a constaté la légalité de l'avis de convocation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-786 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Turgeon

VOTE :

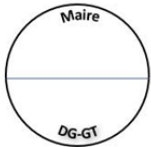
Anne-Marie Lareau	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Roland Dubois	Pour	Benoît Éthier	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	Yvon Daneau	Pour

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-787 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anne-Marie Lareau



N° de résolution
ou annotation



VOTE :

Anne-Marie Lareau	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Roland Dubois	Pour	Benoît Éthier	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	Yvon Daneau	Pour

ET RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2026 telles que présentées par madame la maire Danielle Joly dont copie du résumé est annexée aux présentes.

ADOPTÉE À LA L'UNANIMITÉ

2025-12-788

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2026

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Turgeon

VOTE :

Anne-Marie Lareau	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Roland Dubois	Pour	Benoît Éthier	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	Yvon Daneau	Pour

ET RÉSOLU d'adopter le programme triennal en immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 tel que présenté par madame la maire Danielle Joly dont copie est annexée aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-789

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19 h 50 sur proposition de la conseillère Andrée Beaulieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Danielle Joly
Maire

Lyz Beaulieu
Directrice générale

Je, Danielle Joly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Joly
Maire

Je, Lyz Beaulieu, greffière-trésorière, certifie par les présentes, que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Lyz Beaulieu
Greffière-trésorière